

RCS : AUCH
Code greffe : 3201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de AUCH atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2003 B 00253
Numéro SIREN : 449 664 671
Nom ou dénomination : 5IVE FORMATIONS EN INFORMATIQUE VELO ENTREPRISE

Ce dépôt a été enregistré le 30/12/2021 sous le numéro de dépôt 5054

① **BILAN - ACTIF**

DGFIP N° 2050 2020

Désignation de l'entreprise : SAS SIVE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois : 12					
Adresse de l'entreprise : PAE PONT PEYRIN		Durée de l'exercice précédent : 12					
Numéro SIRET * 4 4 9 6 6 4 6 7 1 0 0 0 2 0		Néant ☐					
		Exercice N, clos le : 31/12/2019					
		N-1 : 31/12/2018					
		Net 3					
		Net 4					
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB				
		Frais de développement *	CX				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	3 600	3 600	2 396	
		Fonds commercial (1)	AH				
		Autres immobilisations incorporelles	AJ				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN				
		Constructions	AP				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR				
		Autres immobilisations corporelles	AT	34 878	28 878	5 999	11 131
Immobilisations en cours		AV					
Avances et acomptes		AX					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS					
	Autres participations	CU					
	Créances rattachées à des participations	BB					
	Autres titres immobilisés	BD					
	Prêts	BF					
	Autres immobilisations financières *	BH	5 516		5 516	5 516	
TOTAL (II)		BJ	43 994	32 479	11 516	19 043	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	24 304		24 304	37 334
		En cours de production de biens	BN				
		En cours de production de services	BP				
		Produits intermédiaires et finis	BR				
		Marchandises	BT				
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	3 108		3 108	
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	444 761	14 816	429 945	363 946
		Autres créances (3)	BZ	29 101		29 101	46 454
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD				
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	102 129		102 129	43 258	
	Charges constatées d'avance (3) *	CH	18 127		18 127	20 754	
	TOTAL (III)	CJ	621 530	14 816	606 714	511 746	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecart de conversion actif * (VI)	CN					
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	665 524	47 295	618 230	530 789	
Renvois : (1) Dont droit au bail.		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP		(3) Part à plus d'un an :	CR	
Classe de réserve de propriété : *		Immobili-					
		sations :					
		Stocks :			Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise SAS SIVE			Néant ☐ *	
			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 10 000)	DA	10 000	10 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	1 000	1 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)	DG	20 309	7 118
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	161 846	63 191
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	193 155	81 309
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	417	264
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	63 258	192 493
	Dettes fiscales et sociales	DY	301 764	213 357
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	32 803	11 680
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	26 832	31 685
TOTAL (IV)	EC	425 075	449 479	
Ecart de conversion passif *	(V)	ED		
TOTAL GENERAL (I à V)	EE	618 230	530 789	
RENVOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	425 075	449 479
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	417	264	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise SAS 5IVE										Néant ☐		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
						1		2		3		
								Concédées à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	9 275	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Com posants	L9		KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	[Dont Com posants	M1		KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements * et aménagements des constructions	[Dont Com posants	M2		KP		KQ		KR		
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels			[Dont Com posants	M3		KS		KT		
		Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV		KW		KX		
		Matériel de transport *				KY	17 886	KZ		LA	16 979	
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	32 421	LC		LD		
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes					LK		LL		LM		
	TOTAL III					LN	50 308	LO		LP	16 979	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T	
		Autres participations					8U		8V		8W	
Autres titres immobilisés					1P		1R		1S			
Prêts et autres immobilisations financières					1T	5 516	1U		1V			
TOTAL IV					LQ	5 516	LR		LS			
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)					ØG	65 099	ØH		ØI	16 979		
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
						par virement de poste à poste		3		4		
						1		2		5		
						par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		6		7		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	IN		CØ		DØ		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	IO		LV	5 675	LW	3 600	
CORPORELLES	Terrains					IP		LX		LY		
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA		MB			
		Sur sol d'autrui			IR		MD		ME			
		Inst. gales, agencets et am des constructions			IS		MG		MH			
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MI		MK			
		Inst. gales, agencets, aménagements divers			IU		MM		MN			
		Matériel de transport			IV		MP	16 979	MQ	17 886		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier			IW		MS	15 430	MT	16 991		
		Emballages récupérables et divers *			IX		MV		MW			
	Immobilisations corporelles en cours				MY		MZ		NA			
	Avances et acomptes				NC		ND		NE			
	TOTAL III				IY		NG	32 409	NH	34 878		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		ØU		M7		
		Autres participations				IØ		ØX		ØY		
Autres titres immobilisés				1I		2B		2C				
Prêts et autres immobilisations financières				12		2E		2F	5 516			
TOTAL IV				I3		NJ		NK	5 516			
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)				I4		ØK	38 084	ØL	43 994	ØM		

5 bis

**TABEAU DES ECARTS DE REEVALUATION
SUR LES IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

DGFIP N° 2054 bis 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Exercice N clos le : 31 12 2019

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : **SAS SIVE**Néant ☐ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
	1	2			5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TO TAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du Code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1 ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice au compte d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
- le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;
 - le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne "Provisions réglementées".

CADRE B

DEFICITS REPORTABLES AU 31 DECEMBRE 1976 IMPUTES SUR LA PROVISION SPECIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE AU DEBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHEE AU RESULTAT DE L'EXERCICE

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE EN FIN D'EXERCICE =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan: de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS SIVE										Néant ☐ *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN			
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	6 880	PF	2 396	PG	5 675	PH	3 600		
Terrains		PI		PJ		PK		PL			
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ			
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU			
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC			
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD		QE		QF		QG			
	Matériel de transport	QH	7 415	QI	4 472	QJ		QK	11 887		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	31 762	QM	660	QN	15 430	QO	16 991		
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT			
TOTAL III		QU	39 177	QV	5 131	QW	15 430	QX	28 878		
TOTAL GENERAL (I + II + III)		ØN	46 057	ØP	7 527	ØQ	21 105	ØR	32 479		
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES									
Immobiliations amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissements TOTAL I		M9	N1	N2	N3	N4	N5			N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7	N8	P6	P7	P8	P9			Q1	
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7			Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5			R6	
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3			S4	
	Inst. gales, agenc et am des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1			T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8			T9	
Autres immob. corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6			U7	
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4			V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2			W3	
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9			X1	
TOTAL III		X2	X3	X4	X5	X6	X7			X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL				NM				NO	
Total général (I + II + III + IV)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU			NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)			NY	Total général non ventilé (NW - NY)			NZ	
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8			
Primes de remboursement des obligations						SP		SR			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS: Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4				
Désignation de l'entreprise : SAS SIVE Néant ☐ *									
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC				
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF				
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI				
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO				
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3	D4	D5	D6				
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM				
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR				
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D				
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H				
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M				
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S				
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W				
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A				
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E				
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER				
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U				
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y				
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX				
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1) *	6A	6B	6C	6D				
		6E	6F	6G	6H				
		Ø2	Ø3	Ø4	Ø5				
		9U	9V	9W	9X				
		Ø6	Ø7	Ø8	Ø9				
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S				
	Sur comptes clients	6T	62 056	6U	2 579	6V	49 819	6W	14 816
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B	62 056	TY	2 579	TZ	49 819	UA	14 816
	TOTAL GENERAL (I + II + III)		7C	62 056	UB	2 579	UC	49 819	UD
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles		UE	2 580	UF	49 820				
		UG		UH					
		UJ		UK					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-I-5e du C.G.I.					10				
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.									
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.									

Désignation de l'entreprise : SAS SIVE										Néant ☐	
CADRE A		ETAT DES CREANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN			
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US			
	Autres immobilisations financières			UT	5 516	UV		UW	5 516		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA	86 757		86 757				
	Autres créances clients			UX	358 004		358 004				
	Créance représentative de titres prêts ou remis en garantie * (Provision pour dé- préciation antérieure- ment constituée * UO)			Z1							
	Personnel et comptes rattachés			UY							
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ							
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	20 084		20 084				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)			VC							
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	9 016		9 016				
	Charges constatées d'avance			VS	18 127		18 127				
	TOTAUX			VT	497 505	VU	491 989	VV	5 516		
RENOIS	(1)	Montant	- Prêts accordés en cours d'exercice	VD							
		des	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF						
CADRE B		ETAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	417		417					
	à plus d' 1 an à l'origine		VH								
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	63 258		63 258						
Personnel et comptes rattachés		8C	73 384		73 384						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	57 002		57 002						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E	38 829		38 829					
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	92 358		92 358					
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	2 690		2 690					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	37 500		37 500						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	32 803		32 803						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2									
Produits constatés d'avance		8L	26 832		26 832						
TOTAUX		VY	425 075	VZ	425 075						
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques VL					
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.						

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **618 230 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **906 245 euros** et un total **charges** de **744 399 euros**, dégageant ainsi un **résultat** de **161 846 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2019** et finit le **31/12/2019**.

Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base

:

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Pour la première application en 2005 des nouvelles règles comptables relatives à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs (Règlement CRC 2004-06), l'entité a fait le choix de la méthode prospective.

Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) minoré des remises, rabais et escomptes obtenus.

Amortissements

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif (fiscal) en fonction de la durée normale d'utilisation du bien.

- Immobilisations non décomposables : conformément aux mesures de simplifications pour les PME, ces immobilisations sont amorties sur la durée d'usage fiscalement admise.
- Immobilisations décomposables : si les éléments d'un actif ont des durées d'utilisations différentes, chaque élément est comptabilisé séparément et un plan d'amortissement propre à chacun est retenu.

La dépréciation des immobilisations est évaluée par l'entité à chaque clôture, au moyen de test de

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

dépréciation effectuée dès qu'existe un indice de perte de valeur.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

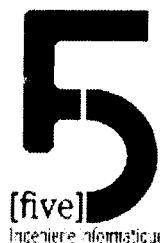
Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Le montant comptabilisé pour la mission de révision légale par notre commissaire aux comptes est de

525 Euros HT pour l'exercice clos le 31 décembre 2014.

IFC (Normes IAS19/IFRS)

Aucune provision n'a été comptabilisée à l'arrêté des comptes annuels au 31 décembre 2014.



Société par actions simplifiée Unipersonnelle
Au capital de 10 000 EUROS
PAE PONT PEYRIN
32600 L'ISLE JOURDAIN
RCS AUCH 449 664 671

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 30 JUIN 2020

L'an 2020, le mardi 30 juin à 0.00 heures,

Après avoir exposé que :

Denis BRISCADIEU, Mandataire de la HOLDING GROUPE CYCLELAB actionnaire unique de la société SIVE a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Le Mandataire déclare que l'assemblée est valablement constituée, elle peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

Les documents suivants sont déposés sur le bureau par le Mandataire :

- la copie de la lettre de convocation adressée à chaque actionnaire ;
- la feuille de présence ;
- le texte des résolutions soumises au vote de l'assemblée.

Le Mandataire déclare que les documents requis ont été adressés à l'actionnaire unique dans le délai de convocation prévu par les statuts.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Mandataire rappelle que l'assemblée est réunie pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019 et quitus au Mandataire ;
- Affectation du résultat ;
- Approbation des salaires;
- Questions diverses ;
- Pouvoirs à donner.



Société par actions simplifiée Unipersonnelle
Au capital de 10 000 EUROS
PAE PONT PEYRIN
32600 L'ISLE JOURDAIN
RCS AUCH 449 664 671

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 30 JUIN 2020

Le Mandataire prend les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir entendu la lecture du rapport du Mandataire, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

Elle prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39.4 du Code général des impôts.

En conséquence, elle donne au mandataire quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Cette résolution est adoptée

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires approuve la proposition d'affectation des résultats qui lui a été présentée.

En conséquence, le bénéfice comptable de l'exercice d'un montant de 161 846 Euros est affecté comme suit :

RESERVES FACULTATIVES	161 846 Euros.
-----------------------	----------------

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 193 155 Euros et se décomposent de la façon suivante :

Capital Social	10 000 Euros.
----------------	---------------

Réserve Légale	1 000 Euros.
----------------	--------------

Autres réserves	182 155 Euros.
-----------------	----------------



Société par actions simplifiée Unipersonnelle
Au capital de 10 000 EUROS
PAE PONT PEYRIN
32600 L'ISLE JOURDAIN
RCS AUCH 449 664 671

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 30 JUIN 2020

L'assemblée générale décide également une distribution de dividendes d'un montant de 50 000 Euros, soit 500 euros par action.

Cette résolution est adoptée

L'assemblée décide que la mise en paiement du dividende de l'exercice 2019 pourra intervenir à partir du 31 Août 2020.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2018
50 000 Euros

Exercice clos le 31 décembre 2017
50 000 Euros

Exercice clos le 31 décembre 2016
150 000 Euros

Cette résolution est adoptée

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à L. 223-19 du Code de commerce et constaté que le quorum nécessaire pour statuer sur chacune des conventions mentionnées dans ce rapport est atteint, approuve successivement chacune desdites conventions conclues entre la société et la société HOLDING GROUPE CYCLELAB.

Cette résolution est adoptée

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, connaissance prise du Livre de Paie, approuve les salaires.

Cette résolution est adoptée



Société par actions simplifiée Unipersonnelle
Au capital de 10 000 EUROS
PAE PONT PEYRIN
32600 L'ISLE JOURDAIN
RCS AUCH 449 664 671

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU
30 JUIN 2020**

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance se lève à 1 heure.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Mandataire.

L'ISLE JOURDAIN, le 30 JUIN 2020

Denis BRISCADIEU

Mandataire holding GROUPE CYCLELAB